



BULLETIN D'INSCRIPTION
VIDE-GRENIERS - BROCANTE DE L'AUTOMNE
LE DIMANCHE 1er NOVEMBRE 2026 DE 8 H A 17 H
sous les stands couverts ou en extérieur
Promenade du Bastion (tables non fournies)



Nom : Prénom :

Adresse

Code Postal..... Ville.....

Mail@..... Tél. :...../...../...../...../.....

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par.....

N° d'immatriculation de mon véhicule :

Détail des produits ou articles proposés à la vente :

Pour les Professionnels :

Raison Sociale :

N° RCS, SIRET : Date de délivrance :

PIÈCES A FOURNIR

Pour les particuliers :

Photocopie recto-verso de votre
carte d'identité

Pour les professionnels :

Photocopie de votre carte de
commerçant non sédentaire

Je joins à ma réservation un chèque

de 3 € × ml = €

ou de 2 € × ml = €

(à l'ordre de l'association "Les Tous Rois")

Pour les particuliers :

Je déclare sur l'honneur de ne pas être commerçant,
de ne vendre que des objets personnels et usagés, de
n'avoir participé à 2 autres manifestations de même
nature au cours de l'année civile et avoir pris
connaissance du règlement ci-joint.

Pour les professionnels :

Je déclare sur l'honneur être soumis au régime de
l'article L 310-2 du Code du Commerce, tenir un
registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers
usagés et avoir pris connaissance du règlement ci-
joint.

Signature

(précédée de la mention «Lu et approuvé») :

Bulletin d'inscription à compléter et
à retourner accompagné du
règlement avant le 26 octobre 2026

à :

ASSOCIATION "LES TOUS ROIS"

MAIRIE DE LECTOURE

Place du Général de Gaulle

32700 LECTOURE



**RÈGLEMENT DE LA BROCANTE ET DU
VIDE-GRENIERS DE L'AUTOMNE**
LE DIMANCHE 1er NOVEMBRE DE 8 H A 17 H
sous les stands couverts ou en extérieur
Promenade du Bastion (tables non fournies)



Article 1 : La Brocante – Vide-Greniers se déroulera le dimanche 1er novembre 2026 de 8 H 00 à 17 H 00, Promenade du Bastion sous des stands couverts et des chapiteaux. Des emplacements seront aussi disponibles en extérieur. L'électricité ne sera pas disponible dans tous les emplacements.

Article 2 : La Brocante – Vide-Greniers est ouverte aux particuliers et aux professionnels.

Article 3 : Les horaires d'installation sont fixés entre 6 h 00 et 8 h 00 pour les personnes qui ont réservé.

Article 4 : Les réservations sont maintenues jusqu'à 8 h 00. A partir de cette heure-là, les places seront attribuées à d'autres personnes.

Article 5 : La demande devra s'effectuer par mail à asso.lestousrois@gmail.com

Article 6 : Le prix est fixé à 3 € le mètre linéaire avec une profondeur de 3 m pour les emplacements couverts et à 2 € le mètre linéaire pour les emplacements extérieurs . **Le paiement s'effectuera à la réservation.**

Article 7 : Tous renseignements peuvent être obtenus au 05 62 68 55 10 ou au 06 17 26 83 17.

Article 8 : L'association "Les tous Rois" décline toute responsabilité pour tout objet volé, perdu ou cassé pendant la Brocante – Vide-Greniers.

Article 9 : Pendant la Brocante – Vide-Greniers, il est interdit de circuler en véhicules à moteur sur le site de 8 h 00 à 17 h 00.

Article 10 : La vente d'armes et animaux est strictement interdite.

Article 11 : Les exposants s'engagent à observer les conditions du présent règlement intérieur de la manifestation et à ne pas vendre de marchandises neuves ou copies. Les exposants qui ne se conforment pas à cette règle ne seront pas acceptés, et ceci sans dédommagement.

Article 12 : Les personnes qui annulent leurs réservations seront remboursées en cas de maladie ou d'hospitalisation (joindre obligatoirement un certificat médical avec la lettre de demande de remboursement). Le mauvais temps n'est pas un motif d'annulation. Ainsi, en cas de pluie, aucun remboursement ne sera effectué.